



ÉCOLE SECONDAIRE LAURIER MACDONALD  
PROGRAMME D'ÉDUCATION INTERMÉDIAIRE

**Politique linguistique**

**Contexte**

L'école secondaire Laurier Macdonald est une école publique anglaise située dans la province de Québec où la langue officielle est le français. Sa population étudiante est d'environ 725 élèves de la 1<sup>re</sup> à la 5<sup>e</sup> secondaire (de la 7<sup>e</sup> à la 11<sup>e</sup> année). Les élèves sont issus de diverses communautés ethniques et culturelles, principalement de descendance européenne. Plus de 80 % des élèves sont nés au Québec et l'anglais est leur langue maternelle. Le français est la langue maternelle d'environ 5 % des élèves. Les autres langues maternelles parlées par les élèves de l'école secondaire Laurier Macdonald sont le chinois, le tamoul, le portugais et l'espagnol.

Pour pouvoir fréquenter une école anglophone au Québec, les élèves doivent posséder une déclaration d'admissibilité. Les critères d'obtention d'une telle déclaration sont énoncés dans la Charte de la langue française (articles 73, 76 et 86.1) et sur le site Web du ministère de l'Éducation du Québec. Ces critères sont les suivants :

- les enfants qui sont établis de façon permanente au Québec et qui peuvent obtenir une déclaration d'admissibilité à l'enseignement en anglais;
- les enfants qui sont établis de façon permanente au Québec et qui peuvent recevoir l'enseignement en anglais en application d'une autorisation particulière;
- les enfants qui séjournent de façon temporaire au Québec et qui peuvent obtenir une autorisation temporaire de recevoir l'enseignement en anglais.<sup>1</sup>

De façon générale, un enfant peut obtenir une déclaration d'admissibilité :

- s'il a reçu, en anglais, la majeure partie de son enseignement primaire ou secondaire au Canada;
- si son frère ou sa sœur a reçu la majorité de son enseignement primaire ou secondaire en anglais au Canada;

---

<sup>1</sup><http://www.education.gouv.qc.ca/parents-et-tuteurs/admissibilite-a-lenseignement-en-anglais/admissibilite/>

- si son père ou sa mère a reçu la majorité de son enseignement primaire en anglais au Canada;
- s'il est l'enfant d'un parent qui a fréquenté l'école au Québec après le 26 août 1977 et qui aurait pu être déclaré admissible à l'enseignement en anglais à cette époque.<sup>2</sup>

### **Philosophie**

Les langues première, seconde et tierce donnent accès aux textes courants et aux œuvres littéraires. Le choix et la mise en contexte de ces textes et de ces œuvres, présentés sur des supports médiatiques diversifiés, favorisent la découverte du monde et de l'être humain dans toute leur richesse, leur diversité et leur complexité. (PFEQ, Langues, p.81)

Grâce à la langue, les élèves comprennent mieux et développent la citoyenneté mondiale, et ils acquièrent une compréhension plus concrète des qualités du Profil de l'apprenant de l'IB. L'apprentissage d'une langue supplémentaire, tout en honorant et en soutenant la langue maternelle, développe la compréhension internationale, la conscience mondiale et la citoyenneté. Nous pensons que cela renforce l'identité culturelle et développe un plus grand sens de la communauté. Tous les membres de la communauté jouent un rôle actif dans le développement linguistique. Il est de la responsabilité de chaque membre de la communauté scolaire de s'assurer que la langue est appréciée et développée comme il se doit.

### **Langues offertes à l'école secondaire Laurier Macdonald**

L'anglais est la principale langue d'enseignement de l'école; toutefois, l'enseignement du français est obligatoire pour l'obtention du diplôme de fin d'études secondaires du Québec. Les élèves doivent suivre des cours de français, allant du niveau de base à langue maternelle, tout au long du PEI, et ils sont encouragés à s'exposer davantage à la langue française en suivant des cours enseignés en français dans le cadre du programme régulier et du PEIIB. L'enseignement de l'anglais et du français est obligatoire dans le cadre du programme d'études du Québec. En outre, tous les élèves inscrits au PEIIB doivent suivre des cours d'espagnol au cours de leurs trois premières années dans ce programme.

La majorité des élèves ont évolué dans le système scolaire anglophone du Québec depuis le primaire. Nombreux sont ceux qui étaient inscrits à des programmes d'immersion française dans des écoles primaires anglaises. L'étude du français comme langue seconde n'a donc rien de nouveau pour eux, et dans la plupart des cas, les élèves ont également suivi des cours enseignés en français.

Lorsqu'ils fréquentent l'école secondaire Laurier Macdonald, les élèves ont la possibilité de suivre deux cours de langue maternelle, soit l'anglais et le français, car ils sont exposés à la culture française tous les jours. Les élèves sont placés dans le cours de français, langue maternelle à la suite d'un examen de classement en français en prévision de la première année du PEI. Les élèves qui ne sont pas classés dans le cours de français, langue maternelle suivent le programme de français enrichi, langue seconde.

---

<sup>2</sup> Idem

## **Langues offertes à l'école secondaire Laurier Macdonald**

Les élèves du programme anglais de base suivent leurs cours en anglais, à l'exception d'un cours de langue seconde en français.

Programme PEIIB :

Lorsqu'ils fréquentent l'école secondaire Laurier Macdonald, les élèves ont la possibilité de suivre deux cours de langue maternelle, soit l'anglais et le français, car ils sont exposés à la culture française tous les jours. Les élèves sont placés dans le cours de français, langue maternelle à la suite d'un examen de classement en français en prévision de la première année du PEI. Les élèves qui ne sont pas classés dans le cours de français, langue maternelle suivent le programme de français enrichi, langue seconde.

Tous les élèves du PEI sont inscrits au cours d'anglais, langue maternelle dans le cadre du groupe de matières du PEI Langue et littérature. Ce cours est conforme au programme English Language Arts (SELA) du Programme de formation de l'école québécoise (PFEQ) ainsi qu'aux objectifs de Langue et littérature du PEI. De l'enrichissement supplémentaire est également prévu, conformément au mandat de la Société des écoles du monde du Baccalauréat international du Québec et de la francophonie (SÉBIQ). Les groupes d'élèves sont des groupes homogènes de l'IB.

Le programme de français enrichi, langue seconde est conforme au programme enrichi de français, langue seconde du Programme de formation de l'école québécoise (PFEQ) ainsi qu'aux objectifs d'Acquisition du langage du PEI. De l'enrichissement supplémentaire est également prévu, conformément au mandat de la Société des écoles du monde du Baccalauréat international du Québec et de la francophonie (SÉBIQ). Les élèves de l'IB qui ne sont pas classés dans le cours de français, langue maternelle sont classés dans le programme de français enrichi, langue seconde.

Tous les élèves, quel que soit leur niveau de français, apprennent l'espagnol comme troisième langue. L'espagnol est obligatoire pour tous les élèves du PEI, de la 1<sup>re</sup> à la 3<sup>e</sup> année. Le programme suit les objectifs d'acquisition de la langue et les critères d'évaluation du PEIIB ainsi que le programme d'espagnol du Programme de formation de l'école québécoise (PFEQ).

Les élèves de la 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année du PEI suivent la majorité de leurs cours en anglais, à l'exception du français, langue seconde ou du français, langue maternelle. Tous les cours de français sont enrichis et de niveau compétent (phase 4). Chaque cours de français est d'une durée de 75 minutes, à raison de six périodes par cycle de neuf jours. Ces élèves doivent également suivre les cours de géographie et d'histoire en français. De plus, ils sont exposés à l'espagnol comme troisième langue. D'une durée de 75 minutes, le cours d'espagnol est enseigné au niveau débutant (phase 2), à raison de deux cours par cycle de neuf jours.

La 3<sup>e</sup> année du PEI, les élèves continuent à suivre le même niveau de français qu'en 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année. Dans certains cas, les élèves qui excellent en français enrichi, langue seconde sont placés dans le cours de français, langue maternelle. Chaque cours de français est d'une durée de 75 minutes, à raison de six périodes par cycle de neuf jours.

Ils continuent de suivre le cours d'histoire en français ainsi qu'un cours d'espagnol de 75 minutes, à raison de quatre périodes par cycle de neuf jours. Il est également possible de suivre d'autres cours en français, en fonction des disponibilités.

Les élèves de la 4<sup>e</sup> année du PEI demeurent au même niveau de français qu'en 3<sup>e</sup> année. Dans certains cas, les élèves qui excellent en français enrichi, langue seconde sont placés dans le cours de français, langue maternelle. À la fin de l'année, les élèves du cours de français, langue maternelle doivent passer le cours national de français, langue seconde pour obtenir leur diplôme de fin d'études secondaires. En 4<sup>e</sup> année, le cours d'histoire est la seule matière enseignée en français.

Les élèves de la 5<sup>e</sup> année du PEI demeurent au même niveau de français qu'en 4<sup>e</sup> année. À ce niveau, les élèves ne peuvent pas être placés dans le cours de français, langue maternelle. En 5<sup>e</sup> année, aucune autre matière n'est enseignée en français, mais il est possible de suivre d'autres cours, en fonction des disponibilités.

Tous les cours de langues, soit anglais, français et espagnol, sont organisés de manière à développer tous les objectifs du PEIIB ainsi que les objectifs du PFEQ. Il en va de même pour les évaluations.

### **Soutien à l'apprentissage des élèves<sup>3</sup>**

La réussite de l'apprentissage d'une langue peut être accrue grâce au soutien offert en milieu scolaire.

L'apprentissage des élèves est soutenu principalement par le titulaire de classe, puis par la communauté du English Language Arts et du français, langue seconde, notamment LEARN, de même que par les conseillers pédagogiques de la commission scolaire. L'apprentissage des élèves est également appuyé par :

- des visites dans les bibliothèques
- l'utilisation du logiciel Rosetta Stone
- du tutorat supplémentaire pour les élèves ayant des difficultés en français
- un système efficace de tutorat par les pairs organisé par les conseillers d'orientation et les enseignants de langues
- l'utilisation de grammaires et d'ouvrages de référence
- l'utilisation de la technologie d'assistance et de soutien
- des activités scolaires telles que des excursions et des activités culturelles
- des romans dans diverses langues disponibles à la bibliothèque de l'école

---

<sup>3</sup> Laurier Macdonald accueille des élèves internationaux de la 1<sup>re</sup> à la 5<sup>e</sup> secondaire. Ces élèves ont des compétences en anglais, mais éprouvent certaines lacunes en français. Les ressources susmentionnées sont disponibles pour les élèves dans le cadre d'un échange.

Nous croyons en l'acquisition de plus d'une langue comme moyen d'enrichir la croissance personnelle, d'améliorer le développement cognitif et de faciliter la compréhension internationale. Tous les enseignants, quelle que soit la matière qu'ils enseignent, sont des enseignants de langues. Ils favorisent l'ouverture d'esprit, l'acquisition de connaissances et le développement de citoyens du monde. L'apprentissage d'une langue ne fait pas que promouvoir le développement cognitif; il est essentiel au maintien de l'identité culturelle et de la stabilité émotionnelle.

Références :

Charte de la langue française

GPI

Ministère de l'Éducation

[www.ibo.org](http://www.ibo.org)